



LES VIRADES DE L'ESPOIR

#gardonslesouffle

LA COURSE DU SOUFFLE AU PARC DE SCEAUX

29 septembre 2024

Courses avec classement :

10 km (10 h 00) – 5 km (9 h 30) – 1,5 km (9 h 35)

Joggings sans classement :

5 km (10 h 45) – 1,5 km « famille » (11 h 30)

Marche allure libre :

5 km (9 h 45)

Jeux, buvette, musique !

INSCRIPTIONS SUR [VIRADEPARCDESCEAUX.ORG](https://viradeparcdesceaux.org)

100 % des frais d'inscription versés à



Course du Souffle

domaine départemental de Sceaux

dimanche 29 septembre 2024



Inscrivez-vous sur internet avant le jeudi 26/09 à minuit
sur viradeparcdesceaux.org

À défaut, remplir le bulletin d'inscription individuel ci-contre, en majuscule.

- Compte tenu du parcours, pour chaque épreuve, les inscriptions seront fermées à partir de 1 100 inscrits, quel que soit le mode d'inscription.
- Inscription sur place le samedi 28/09 de 14h00 à 18h00, pour toutes les épreuves, et le dimanche 22/09 jusqu'à 30 minutes avant le départ sauf pour les courses chronométrées.

Frais d'inscription

100 % des frais d'inscription versés à **Vaincre la Mucoviscidose**

- Course 10 km* : 19 €, Course 5 km* : 13 € et Jogging 5 km*, Marche* : 11 €
- Mini-Course 1,5 km*, Jogging des Familles, mineurs pour tous les départs : 7 €
- * Donne aussi le droit à la participation au Jogging des familles.
- Famille : plafonnée à 40 € inscription par voie postale ou 94gerard.delville@gmail.com
- Clubs/Équipes : nous consulter sceaux.coursedusouffle@gmail.com

Après le dimanche 22/09 à minuit, les tarifs, quels que soient l'épreuve et le mode d'inscription, seront majorés de 4 € (limité à 3 € pour les mineurs)

- Documents à télécharger sur le site d'inscription au moins 3 jours avant le retrait des dossards (sauf pour les inscriptions sur place)
 - Pour les courses 10 km, 5 km et mini-course 1,5 km : licence FFA 2024-2025 ou :
 - Pour les majeurs : attestation PPS au format pdf (Parcours de Prévention Santé) postérieur au 29/6 à remplir sur <https://pps.athle.fr/> (qui remplace le certificat médical datant de moins d'un an)
 - Pour les mineurs : Attestation Questionnaire Médical (dispo sur notre site)
 - Pour les mineurs non accompagnés et dans toutes les épreuves : autorisation parentale

Retrait des dossards

- Se munir d'une pièce d'identité pour chaque participant
 - Samedi 28/09 de **14h00 à 18h00** sur le lieu de départ de la course
 - Le jour de la course : à partir de 8h00 et jusqu'à 30 minutes avant chaque départ

Récompenses

- Coupe au premier de chaque catégorie (H/F)
- Pour les vainqueurs des classements par équipe :
 - Équipe la plus rapide par addition des 5 meilleurs temps au 10 km
 - Challenge du nombre

Vers une course plus écoresponsable : Pensez à apporter vos contenants (gobelets ou gourdes). Apportez T-Shirts, chaussures de course, etc. usagés à déposer dans l'écobox pour recyclage.

Privilégiez les transports en commun



Sceaux, Bourg-la-Reine



nombreux bus

Bulletin d'inscription

Bulletin à compléter et à poster accompagné de votre règlement et vos justificatifs
avant le 22 septembre

Course du Souffle – Gérard Delville – 121 rue de Chalais 94240 L'Haÿ les Roses

- Course 10 km* (nés en 2009 et avant) 19 €
- Course 5 km* (nés en 2011 et avant) 13 €
- Mini-course 1,5 km* (nés entre 2010 et 2015 compris) 7 €
- Jogging 5 km* (nés en 2011 et avant) 11 €
- Jogging familles 1,5 km (nés en 2020 et avant) 7 €
- Marche 5 km* (tous âges) 11 €

Mineurs pour tous
les départs : 7 €

Famille : plafonnée à 40 €

* Donne aussi le droit
à la participation
sans frais au Jogging
des familles.

Nom : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance :/...../..... Code postal :

Mail : Portable :

N° licence (uniquement FFA, Pass Running et autres licences agréées FFA) : si vous courez pour un club, une famille ou une équipe, indiquez son nom :

Réglez par chèque à l'ordre de « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE »

N.B. : L'organisateur se réserve le droit d'adapter les épreuves aux conditions sanitaires ou en cas de force majeure. En cas d'annulation d'épreuve pour des raisons sanitaires, dont vous seriez prévenu(e) par email, vous pourriez soit laisser votre inscription à titre de don à l'association Vaincre la Mucoviscidose qui est l'organisateur de cette course, soit vous faire rembourser.

Je soutiens l'association

■ Créez votre page personnelle de collecte au profit de l'association sur <https://mondefi.vaincrelamuco.org/>

■ Faites un don complémentaire par **chèque séparé** à l'ordre de « Vaincre la Mucoviscidose ». À partir de **15 €**, ce don donnera droit à une réduction d'impôt de 66 %.



Une association transparente, rigoureuse et contrôlée. Vaincre la Mucoviscidose est labellisée « Don en Confiance », organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Vaincre la Mucoviscidose s'engage à respecter ses principes de transparence financière et de rigueur de gestion. Pour plus d'infos : donenconfiance.org

Don à Vaincre la Mucoviscidose

..... €

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

LA MUCOVISCIDOSE

La plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfance.

2 millions de Français porteurs sains du gène, sans le savoir.

Plus de 7000 personnes malades en France.

Insuffisance respiratoire très sévère et évolutive. Troubles digestifs majeurs.

2 à 6 heures de soins quotidiens – On ne sait toujours pas la guérir.

La médiane de survie des malades n'atteint pas encore 35 ans

Merci aux partenaires et mécènes de la Course du Souffle au parc de Sceaux 2023

Merci aux partenaires et mécènes de la Course du Souffle qui nous ont fait confiance en 2023



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Avec le soutien des villes de Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtenay-Malabry, Clamart, Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Robinson, L'Haj-les-Roses, Verrières-le-Buisson